



Fiché en bdf pour 1 chèque de mon ex compagnon

Par **sophie60**, le **21/12/2008** à **09:55**

Je viens d'apprendre que je suis fichée à la banque de France, car à notre séparation j'avais fait 1 lettre prévenant la banque que je quittais le compte joint pour séparation d'avec mon concubin, mais je viens d'apprendre que mon nom n'a jamais été rayé de ce compte, et quand mon ex a eu des difficultés financières il y a un an, il n'a pas remboursé un de ses chèques, donc il a été mis en BDF et donc moi aussi, vu que mon nom était toujours présent sur ce compte. Maintenant cette dite banque me dit qu'il est parti du compte en laissant cette affaire et que ce compte n'existe plus. Comment peut-on clôturer un compte où il reste un impayé et comment puis-je faire pour prouver que mon nom n'avait pas à être mêlé à cette histoire, car nous étions séparés depuis longtemps, la banque a-t-elle fait son travail aussi ? vu qu'elle ne m'a pas retiré du compte et qu'elle ne lui a pas signalé cet impayé avant de partir

j'espère que quelqu'un pourra m'aider au plus vite
merci beaucoup